



Motif de licenciement abusif ?

Par **Cerise57**, le **19/08/2009** à **09:30**

Bonjour,

Je suis employée dans cette entreprise depuis le 29/09/2008. Je suis au 35h avec une demi-journée de libre (lundi après-midi). Voilà un an que je travaille comme ça, sans problème.

Mi septembre mon directeur, dont je suis l'assistante, part en retraite. Je savais qu'à son départ, les successeurs allaient tout faire pour me "virer" avec...

Le discours d'un d'eux : soit tu viens le lundi après-midi ou soit on te vire !

Je trouve que ce n'est pas un motif valable pour licenciement mais plutôt une excuse pour se débarrasser de moi ?!

Quel est votre avis ?

Merci d'avance !